

Depuis dix ans, la population scolaire de l'enseignement ordinaire et de l'enseignement spécialisé ont plutôt tendance à augmenter. Endéans cette même période, l'enseignement secondaire en alternance a vu ses effectifs croître<sup>1</sup> de près de 8 %. La section de transition se caractérise par un nombre de filles plus élevé, et la section de qualification par un nombre de garçons plus élevé.

### Évolution de la population scolaire<sup>2</sup> dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance (CÉFA) de 2006-2007 à 2015-2016 (fig. 4.1)

En 2015-2016, l'enseignement maternel recense 187 791 élèves, l'enseignement primaire compte 321 152 élèves et l'enseignement secondaire (plein exercice et CÉFA) comprend 357 824 élèves.

En dix ans, les niveaux maternel et primaire ont vu leur population scolaire croître de 7 %. La population scolaire de l'enseignement secondaire témoigne d'une stabilité plus marquée (taux de croissance de 1 %).

Le nombre d'élèves dans l'enseignement maternel est en baisse depuis l'année scolaire précédente (2014-2015) en raison de la baisse des naissances<sup>3</sup> observée dans la population belge entre 2010 et 2014. Depuis 2014-2015, on note dans l'enseignement maternel une diminution de 0,3 % soit 624 élèves.

### Évolution de la population scolaire dans l'enseignement spécialisé<sup>4</sup> de 2006-2007 à 2015-2016 (fig. 4.2)

En 2015-2016, l'enseignement maternel compte 1 414 élèves. Le nombre d'élèves de l'enseignement primaire spécialisé est quasi identique à celui de l'enseignement secondaire spécialisé (respectivement 17 581 élèves et 17 888 élèves).

Depuis 2006-2007, les effectifs de l'enseignement spécialisé ne cessent d'augmenter indépendamment du niveau d'enseignement : le taux de croissance est de 28 % en maternel, 13 % en primaire et 20 % en secondaire.

### Évolution de la population scolaire dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance de 2006-2007 à 2015-2016 (fig. 4.3)

En 2015-2016, le premier degré commun<sup>5</sup> compte 106 799 élèves et le premier degré différencié<sup>6</sup> 8 863 élèves (soit 8 % du premier degré).

Le nombre d'élèves dans le premier degré commun diminue entre 2006-2007 et 2008-2009. Ce nombre augmente jusqu'en 2010-2011 pour se stabiliser ensuite jusqu'en 2015-2016. Le nombre d'élèves dans le premier degré différencié diminue de 35 % entre 2006-2007 et 2015-2016 (4 684 élèves).

Plus spécifiquement, une diminution plus marquée du nombre d'élèves au premier degré différencié s'observe depuis 2008-2009 ainsi qu'une augmentation du nombre d'élèves dans le premier degré commun. Cela peut s'expliquer par l'évolution des conditions d'accès au premier degré différencié. En effet, depuis 2008-2009, seuls les élèves qui ne disposent pas du certificat d'étude de base (CEB) peuvent y accéder, influençant ainsi le nombre d'inscrits dans le degré différencié. La progression du nombre d'élèves dans le degré commun peut aussi s'expliquer par l'augmentation de la population scolaire en primaire ces dernières années.

Aux deuxième et troisième degrés, les effectifs de la section de transition (enseignements général et technique de transition) sont supérieurs aux effectifs de la section de qualification (enseignements technique de qualification et professionnel) : 125 170 et 107 567 élèves.

Le nombre d'élèves en transition diminue jusqu'en 2010-2011 et augmente à nouveau jusqu'en 2015-2016. En ce qui concerne la section de qualification, après une diminution des effectifs entre 2006-2007 et 2011-2012, on note une légère augmentation jusqu'en 2015-2016.

L'enseignement en alternance (CÉFA) représente environ 3 % de l'enseignement secondaire ordinaire. Il a connu une augmentation en dix ans en passant de 8 721 à 9 376 élèves (8 %).

### Évolution de l'indice de parité entre sexes (IPS) dans l'enseignement de 2006-2007 à 2015-2016 (fig. 4.4)

On compte dans le degré commun autant de filles que de garçons. Dans le degré différencié, par contre, le nombre de filles est nettement inférieur à celui des garçons<sup>7</sup> : environ 66 filles pour 100 garçons. Cet écart s'est agrandi depuis 2015-2016.

Dans la section de qualification, l'IPS augmente depuis une dizaine d'années pour atteindre 0,89 en 2015-2016.

Dans la section de transition, la proportion est de 108 filles pour 100 garçons. Une plus grande disparité entre les filles et les garçons se marque dans l'enseignement spécialisé et dans l'enseignement en alternance (respectivement, 0,54 et 0,52). Les garçons y sont environ deux fois plus nombreux que les filles.

1 On obtient le taux de croissance en divisant la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ, par la valeur de départ.

2 Voir l'indicateur 2 pour connaître les perspectives d'évolution de la population scolaire de l'enseignement fondamental et secondaire.

3 Cf. les données publiées sur le site du SPF Economie.

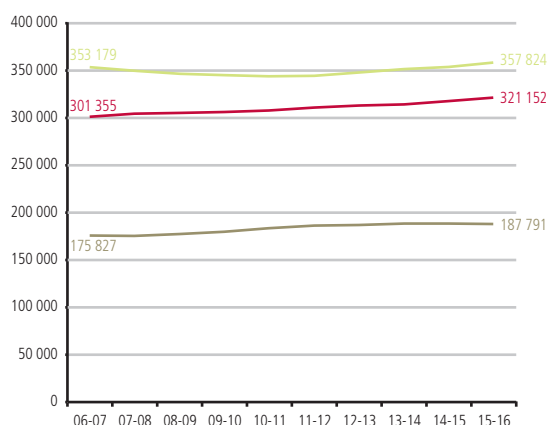
4 Voir les indicateurs 6 et 7 sur l'enseignement spécialisé.

5 Les élèves de 1S et 2S sont comptabilisés dans le premier degré commun.

6 La première année du premier degré différencié correspond à la 1D depuis 2008-2009. Auparavant, il s'agissait de la classe d'accueil, appelée 1B. De plus, la deuxième année de ce même degré correspond à la 2D depuis 2009-2010 qui a remplacé la 2P à savoir la deuxième année de l'enseignement professionnel (voir Structures de l'enseignement p. 2).

7 Voir l'indicateur 5 (*Répartition des effectifs scolaires selon l'âge et le sexe entre les différents niveaux, types et formes d'enseignement ordinaire*).

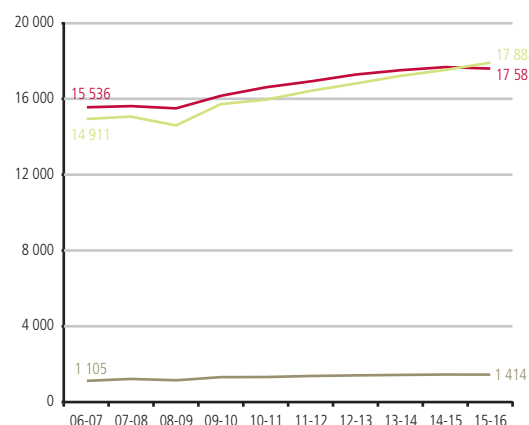
## 4.1 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance (CÉFA) de 2006-2007 à 2015-2016



En 2015-2016, 321 152 élèves fréquentent l'enseignement primaire ordinaire.

■ Maternel  
■ Primaire  
■ Secondaire (plein exercice et en alternance)

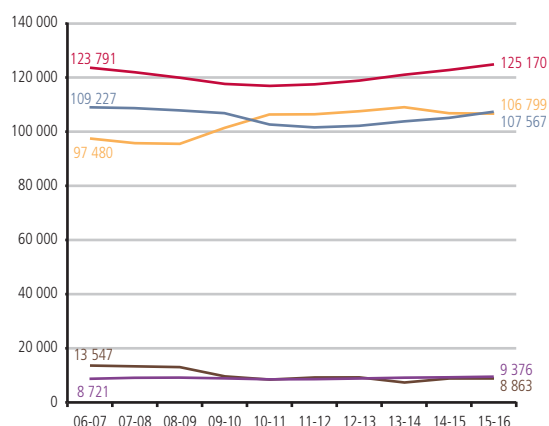
## 4.2 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement spécialisé de 2006-2007 à 2015-2016



En 2015-2016, le nombre d'élèves de l'enseignement primaire spécialisé est quasi identique à celui de l'enseignement secondaire spécialisé (respectivement 17 581 et 17 888).

■ Maternel spécialisé  
■ Primaire spécialisé  
■ Secondaire spécialisé

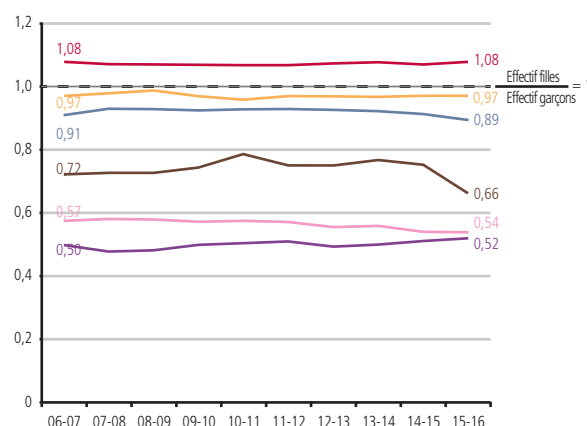
## 4.3 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance de 2006-2007 à 2015-2016



En 2015-2016, 106 799 élèves sont dans le premier degré commun et 8 863 élèves fréquentent le premier degré différencié.

■ 1C(1A)-2C  
■ 1D(1B)-2D(2P)  
■ D2 et D3 de transition  
■ D2 et D3 de qualification  
■ Secondaire alternance (CÉFA)

## 4.4 Évolution de l'indice de parité entre sexes (IPS) dans l'enseignement de 2006-2007 à 2015-2016



En 2015-2016 l'indice de parité entre les sexes dans le degré différencié est de 0,66. Cela signifie que, dans l'effectif fréquentant ces deux années d'études, il y a 66 filles pour 100 garçons.

■ 1C(1A)-2C  
■ 1D(1B)-2D(2P)  
■ D2 et D3 de transition  
■ D2 et D3 de qualification  
■ Spécialisé (M, P, S)  
■ Secondaire alternance (CÉFA)